

ORSCHWIHR

Alsace

BULLETIN MUNICIPAL

2023

MOT DU MAIRE



Chères Orschwihroises, chers Orschwihrois,
C'est un réel plaisir de partager avec vous ce nouveau numéro du bulletin municipal.

2023 a encore été une année forte en événements qui ont marqué l'actualité avec quelques répercussions dans notre vie quotidienne.

Malgré la conjoncture, l'équipe municipale actuelle poursuit ses efforts pour développer l'attractivité et la qualité de vie de notre village.

Cela fait maintenant 3 ans que grâce à vos suffrages, nous sommes installés dans nos fonctions.

Notre volonté, comme au premier jour, reste intacte pour assurer la qualité du service public, pour soutenir nos associations locales, pour améliorer le cadre de vie en protégeant notre patrimoine et en rendant notre vie belle et agréable.

Notre première partie de mandat a été largement consacrée à des projets et travaux indispensables.

Je souhaite par le biais de ce bulletin communal vous faire un point d'étape en toute transparence de notre activité municipale. Les lignes qui vont suivre, vous retracent le fruit de trois années de travail sans relâche, pour transformer, rénover, dynamiser et renforcer l'offre de services pour tous.

Année 2020 :

- changement de la porte d'entrée et de 6 volets roulants à la Maison des Associations : 6 700 €

- remplacement de la chaudière du local des pompiers : 5 802 €

- aménagement d'un poste de travail ergonomique au secrétariat et mobilier : 8 255 € (subventionné par le FIPHP : 3 620 €)

Année 2021 :

- aménagement du cabinet médical : 66 996 € (subvention de la région Grand Est : 20 000 €, de la CeA : 20 800 € et de la CCRG : 3 864 €)

- travaux de marquage au sol et achat de panneaux signalétiques : 1 648 €

- achat et installation d'un défibrillateur à la mairie : 2 083 € (subvention de l'Etat : 391 €)

- remplacement du matériel informatique de la mairie : 3 312 €

- achat d'un vidéoprojecteur : 1 434 €

- équipement de la petite salle de réunion en mobilier : 1 199 €

- numérisation des registres d'état-civil : 1 797 €

- réparation du chauffage de la mairie : 3 910 €

- remise aux normes du chauffage de la Maison des Associations : 5 883 €

- travaux de réparation de zinguerie et d'infiltrations à la maison forestière : 3 700 €

- réfection des enrobés rue de Soultzmatt : 13 650 €

- travaux de réfection de voirie rue de la Liberté : 3 519 €

- réfection d'enrobés rue des Mésanges : 8 040 €

Année 2022 :

- aménagement chemin du « Schelmengass » : 18 777 € (subvention de l'Etat : 2 868 €)

- réfection de la salle des séances de la mairie, sol et peinture : 9 724 € (subvention de la CeA : 3 242 €)

- remplacement du mobilier de la salle de séances : 29 180 € (subvention de la CeA : 9 720 €)

- rénovation de la façade du dépôt de pain : 4 974 € (subvention de la CeA : 2 460 €)

- achat du véhicule communal : 11 000 € (reprise de l'ancien véhicule 1 000 €)

- remplacement de têtes de mats avec LED : 1 500 € (subvention du TEA : 720 €)

Année 2023 :

- extension du columbarium au cimetière avec jardin du souvenir : 9 764 €

- travaux de réfection de voirie rue de la Forêt avec marquage au sol et pose de panneaux de signalisation : 8 655 €

- remplacement de têtes de mats avec LED : 3 816 € (subvention du Territoire Energie Alsace : 1 500 €)

- achat matériel téléphonique pour la mairie : 2 032 €

- début des travaux de rénovation énergétique de la maison forestière (audit, études, diagnostic) : 4 643 € subventionnable

- sécurisation de l'entrée Nord avec mise en place d'une chicane : 16 791 € subventionnée à 40 %

Et durant les trois années :

- journées citoyennes, travaux de réparation et d'entretien courant des bâtiments communaux, des espaces verts, des réseaux, etc.

L'opération « une naissance, un arbre... » a également été renouvelée cette année. Cette opération nous a permis de planter une vingtaine d'arbres fruitiers dans les jardins des familles et dans le verger communal. Les futures plantations pourront aussi se faire aux abords du groupe scolaire.

Ce bilan doit être un lien entre ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

Et il y a tant à faire !

Pour la seconde partie de notre mandat, nous allons maintenir une politique d'investissements modérés et réfléchis.

Nous mesurons les difficultés dans un contexte où l'on attend beaucoup des collectivités et où la prudence en ces temps de réformes territoriales et de restrictions budgétaires est de mise. Le conseil municipal a néanmoins fait le choix de ne pas augmenter les taxes foncières en maintenant le taux d'imposition. Les communes subissent, comme tous les concitoyens, la crise de l'énergie, l'inflation et en tant qu'élu(e) j'estime que notre rôle est de contenir cette pression financière et de protéger nos administrés.

Les sujets ne manquent pas, les projets non plus mais face aux incertitudes, nous sommes amenés à faire des choix parfois difficiles en matière d'économie et de fonctionnement.

Pour l'année 2024, nous avons engagé les rénovations énergétiques de la maison forestière. Nous avons également décidé de réaliser un audit thermique et un test d'étanchéité afin de faire une analyse globale de la rénovation énergétique du bâtiment qui abrite la mairie.

Confiance, solidarité, écoute, sens du service public et de l'intérêt général... autant de valeurs qui nous donnent la force d'avancer et de construire à vos côtés de nouveaux projets.

J'apprécie le côté passionnant de cette mission que j'ai le plaisir d'accomplir avec une équipe dynamique, volontaire et dévouée.

En cette période de fin d'année, les Adjoints et les Conseillers Municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter un Noël doux et heureux en famille, de belles fêtes de fin d'année pleines de joies et de petits bonheurs.

Et pour fêter la nouvelle année 2024, tous les Aînés sont invités à partager avec nous la fameuse galette des rois le samedi 6 janvier à 15 h dans la salle polyvalente, rue du centre.

Bonne lecture

Le Maire
Marie-Josée STAENDER

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

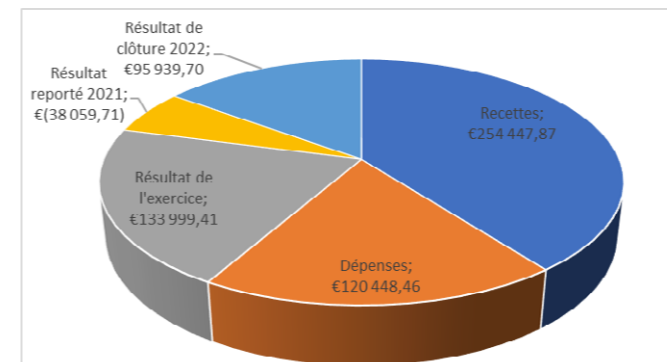
Les comptes-rendus complets sont consultables sur le site internet : onglet « accueil »

CM du 14 décembre 2022

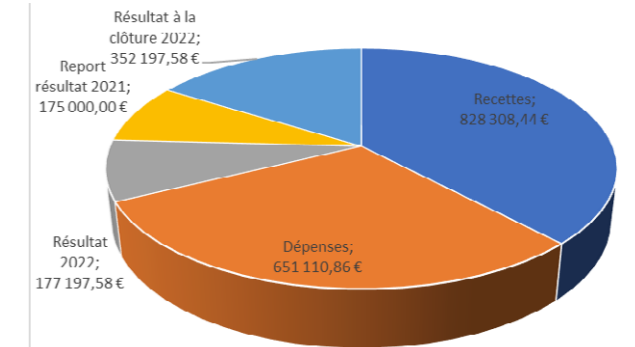
- Adoption du budget forestier 2023 et du programme des travaux
- Approbation du programme d'actions de travaux patrimoniaux forestiers, portant sur un budget de 15 390 € HT.
- Actualisation des prix de vente du bois de chauffage : les tarifs fixés lors du conseil municipal du 28 septembre 2022 sont réactualisés pour tenir compte de l'évolution des prix du marché.
- Protection sociale complémentaire du personnel communal :
 - actualisation des taux de cotisations de risque prévoyance
 - adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion du Haut-Rhin pour la couverture du risque santé
- Fixation des tarifs 2023 :
 - Concessions dans le cimetière communal
 - Location de matériel communal
 - Permis de stationnement et droits de place
 - Valeurs des cadeaux lors des fêtes et cérémonies, et événements familiaux
 - Vaisselle cassée lors de la location des salles communales
- Approbation du projet de rénovation énergétique de la maison forestière et demande de subventions auprès des différents organismes.
- Renouvellement de la convention d'entretien du verger communal avec la société d'arboriculture de Guebwiller et environs.
- Approbation d'une convention de mise à disposition d'un broyeur de végétaux par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.
- Autorisation d'une convention de mise à disposition de la toiture du club-house communal, avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif BELENOS, portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques en vue de la production d'électricité décarbonée.
- Soutien d'une motion de l'Association des Maires de France en vue de l'indexation des dotations de l'Etat sur l'inflation pour maintenir les moyens financiers des communes.
- Soutien au dispositif des gardes champêtres et des brigades vertes : attachement de la commune aux brigades vertes et volonté de préserver le statut de garde champêtre.

CM du 23 février 2023

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022 qui fait apparaître les éléments suivants :
 - Section d'investissement :



• Section de fonctionnement :



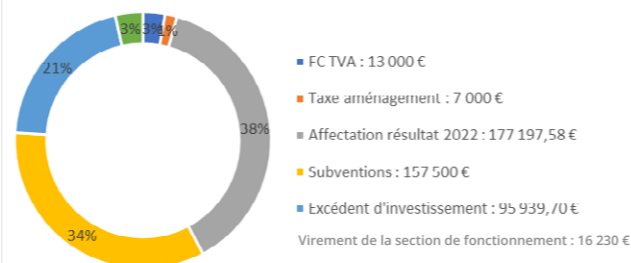
- Adoption du plan des effectifs pour 2023 : le personnel communal au 1er janvier 2023 est constitué de 2 agents administratifs à temps complet et de 3 agents techniques à temps complet et partiel.
- Validation des dépenses spécifiques de fonctionnement et d'investissement au budget primitif 2023 :
 - Section fonctionnement : réfection d'enrobés de certaines rues et de trottoirs, et remplacement d'extincteurs.
 - Section investissement :
 - Agrandissement du columbarium et création d'un jardin du souvenir pour un coût de 9 764 €.
 - Programme forestier dans le cadre du plan de rebond « Forêt d'Avenir d'Alsace » pour un coût de 19 000 €, sous réserve d'une subvention de 10 000 €.
 - Extension du réseau d'électricité pour permettre le raccordement d'une construction, pour un coût de 11 784 €.
 - Rénovation énergétique complète de la Maison Forestière. L'ajustement du budget depuis le Conseil Municipal du 14 décembre 2022 fait apparaître un coût de travaux de 162 621 € et des aides et subventions de 95 634 €, soit une charge pour la commune de 66 987 €.
 - Achat de luminaires pour finaliser les travaux de la salle des séances réalisés en 2022.
 - Sécurisation de l'entrée nord du village par la mise en place d'écluses. Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de faire les demandes de subventions auprès des différents partenaires.
 - Remplacement de matériels informatiques et bureautiques pour un coût total de 13 729 €.
- Fixation du tarif de redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication.
- Suite aux remarques de la préfecture, le Conseil Municipal se doit d'abroger la délibération prise en séance le 14 décembre 2022 relative à la convention avec la SCIC BELENOS et décide de rédiger une nouvelle convention.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

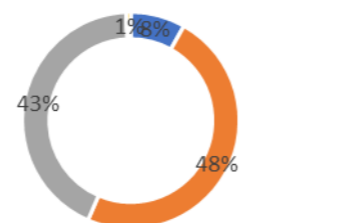
CM du 4 avril 2023

- Location de terrains communaux.
- Vote des subventions pour 2023 :
 - La subvention au SIVOM ORZELL est validée pour un montant de 220 000 €.
 - Les subventions aux diverses associations qui en ont fait la demande sont validées pour un total de 2 070 €.
- Vote des taux 2023 pour les impôts directs locaux : en application du code général des impôts, les valeurs locatives sont revalorisées en fonction de la hausse des prix. Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune afin de limiter la pression fiscale sur les foyers. Le taux communal de la taxe foncière est maintenu au taux de 2022 soit 24,34 % sur le bâti et 46,49 % sur le non bâti.
- Affectation du résultat 2022 sur les bases des comptes administratifs présentés au Conseil Municipal le 23 février 2023.
- Vote du budget primitif 2023 : vu la commission des finances réunies le 30 mars 2023, le Conseil Municipal adopte le budget primitif pour 2023 qui présente les caractéristiques suivantes :
 - Le budget de fonctionnement pour 2023 s'élève à 942 030 €.
 - Le budget d'investissement pour 2023 est de 466 867 €

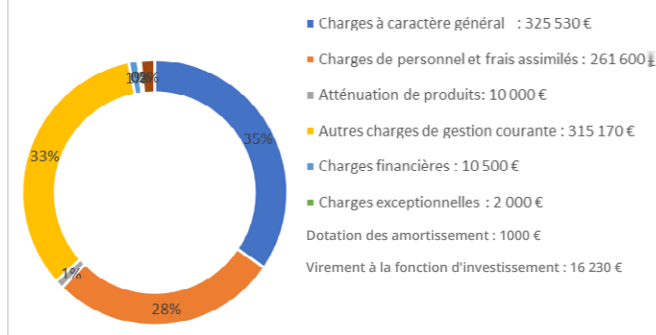
Recettes d'investissement



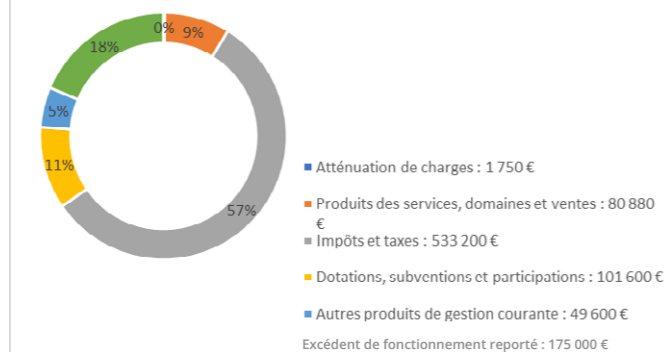
Dépenses d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



CM du 14 juin 2023

- Approbation d'une demande de location de terrain communal.
- Le Conseil Municipal décide de lancer la procédure de renouvellement des baux de chasse pour la période 2024 à 2033.
- Mise en place et désignation d'un référent déontologue pour les élus. Ce référent a pour mission de conseiller tout élu local sur des questions d'impartialité, de dignité, de probité, d'intégrité dans le cadre de son mandat.
- Avenants à des contrats de bail à ferme.
- Fixation des tarifs de location des salles communales
- Etablissement d'une convention avec la SCIC BELENOS pour la mise à disposition de la toiture du club-house, selon les préconisations de la préfecture.
- Le Conseil Municipal soutient la motion de l'Association du Massif Vosgien visant à limiter la circulation des poids lourds dans les déplacements de transit qui traversent le massif.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

CM du 20 septembre 2023 :

- Poursuite de la procédure de renouvellement des baux de chasse pour la période 2024 à 2033 : autorisation est donnée à Madame le Maire pour le renouvellement par convention de gré à gré de la location des baux de chasse avec les précédents locataires.
- Le Conseil décide de nommer le Premier Adjoint en qualité de représentant de la commune pour tous les actes et documents liés au projet de lotissement porté par l'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) du Sommerfeld.
- Dans le cadre de l'aménagement du lotissement du Sommerfeld, le Conseil autorise la cession temporaire à l'euro symbolique d'une partie de la rue de l'Été. Cette cession permettra à l'AFUL du Sommerfeld de réaliser les travaux d'aménagement de la voirie. A l'issue des travaux supportés par l'AFUL, la voirie sera rétrocédée à la commune. Dans un souci de valider l'intérêt collectif de ces travaux, le Conseil se réserve un droit de regard sur les travaux et demande à être associé à la validation du projet concernant l'accès au groupe scolaire.
- Le Conseil approuve l'intervention d'une archiviste du centre de gestion du Haut-Rhin pour procéder au classement des archives administratives de la commune.

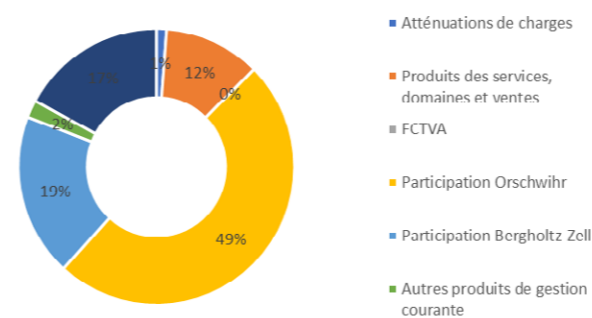
- Nomination pour 3 années de nouveaux membres à la commission de contrôle des listes électorales en remplacement des membres sortants.
- Validation de la modification des statuts de la CCRG (Communauté de Communes de la Région de Guebwiller).
- Approbation de la « Convention Territoriale Globale » entre la CCRG et la CAF qui vient en remplacement du « Contrat Enfance Jeunesse » arrivé à son terme.
- Le Conseil décide de ne pas approuver la motion de l'Association des Communes Forestières d'Alsace en opposition à la création d'une grande forêt primaire proposée par l'association Francis Hallé.
- Le Conseil soutient la motion des Conseillers Communautaires en faveur du retour du train dans le Florival, motion qui sera présentée au Préfet du Haut-Rhin et au Président de la Région Grand Est.
- Le Conseil approuve le renouvellement du contrat Natura 2000 concernant la colline du Bollenberg, pour la période 2023 à 2027. Ce contrat prévoit une gestion pastorale des milieux ouverts qui est subventionnée à 100 % par la Région Grand Est et le FEDER (Fonds Européen pour le Développement Régional).

Annexe – Budget primitif 2023 du SIVOM ORZELL :

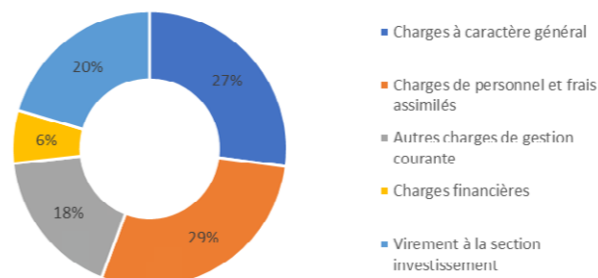
Le SIVOM ORZELL a en charge la gestion du groupe scolaire Les Orchidées, le déneigement des voiries des deux villages, la gestion du corps intercommunal des Sapeurs-Pompiers, l'agence postale intercommunale et l'aire de jeux. Le budget primitif 2023 a été adopté lors de la réunion du SIVOM le 28 février 2023. La section de fonctionnement s'élève à 436 970 € et la section investissement à 150 933 €. La participation de chaque commune au SIVOM est proratisée en fonction du nombre d'habitants.

Budget de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement

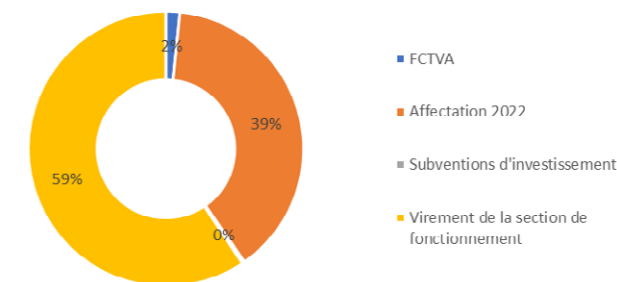


Dépenses de fonctionnement

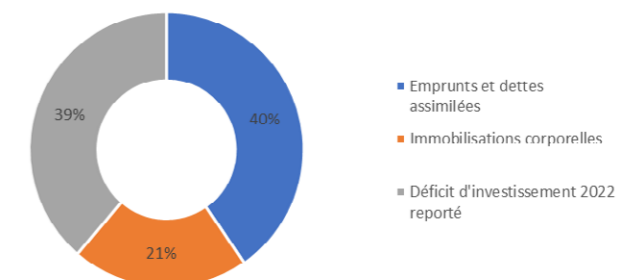


Budget d'investissement :

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Voeux du Maire / Honorariat

A l'occasion de la nouvelle année, Madame le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux le vendredi 6 janvier 2023. Cette cérémonie a permis de mettre à l'honneur M. Alain GRAPPE et M. Jean-Claude GAERING qui ont reçu respectivement les diplômes et médailles de Maire honoraire et Adjoint au maire honoraire en présence de M. le député Hubert OTT et de Mme Karine PAGLIARULO, vice-présidente de la CeA. Ils ont été remerciés pour leur implication dans la vie communale et leur dévouement durant leurs 19 années de fonction. Alain Grappe s'est engagé dans la vie communale en 1987, est élu adjoint en 1991 et a pris ses fonctions de Maire en 2001 pour une durée de dix-neuf années. Jean-Claude Gaering quant à lui, a rempli ses fonctions d'adjoint de 2001 à 2020.

Le palmarès du fleurissement a également été dévoilé et les lauréats ont été récompensés. Après avoir salué les nouveaux habitants, le Conseil Municipal a partagé le verre de l'amitié avec toute l'assemblée.



La galette des aînés

Cette année, afin de proposer à nouveau aux aînés du village un moment convivial, le conseil municipal a organisé une après-midi récréative.

75 personnes ont pu écouter la musique de l'Echo du Bollenberg, et échanger autour d'un café et de la galette des rois.



Nettoyage de la saulaie

Afin de sécuriser le site et permettre aux saules de se régénérer, des membres du Conseil Municipal et leurs conjoints ont procédé au nettoyage de la saulaie.



Décors du village

Afin de mettre en valeur notre village, les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints s'attèlent à réaliser et à mettre en place de nombreux décors au fil des saisons.



Mise en place d'un nouveau colombarium

Pour répondre à la demande de nos concitoyens, nous avons réalisé une extension du colombarium comprenant 12 emplacements ainsi qu'un jardin du souvenir.



Mobilisation citoyenne

Suite aux émeutes qui ont éclaté dans plusieurs villes de France après le décès du jeune Nahel, l'Association des Maires de France a appelé à « une mobilisation civique des citoyens pour un retour à l'ordre républicain ».

A Orschwihr, Mme le Maire a prononcé un discours le lundi 3 juillet à midi pour inciter la population à se mobiliser.



Commémoration du 11 Novembre

Dans l'après-midi du 11 novembre, une délégation des Pompiers, les Anciens Combattants, le Chœur des Femmes, l'Écho du Bollenberg, les élus et certains habitants se sont réunis devant le monument aux morts pour commémorer l'Armistice signé par le Maréchal Foch, afin de faire cesser immédiatement les combats de la guerre 14-18.

Travaux rue de la Forêt

Une bande de roulement a été posée rue de la Forêt afin de permettre le marquage au sol de places de stationnement.





La septième édition de la Journée Citoyenne a permis à une centaine de personnes de se retrouver durant la matinée du 3 juin pour améliorer notre cadre de vie. De nombreux chantiers ont été réalisés :

- Les talus à l'entrée côté Bergholtz-Zell ont été taillés et débroussaillés,
- Le parking au bas du Bollenberg a été aménagé et engravillonné,
- Certains bancs de la traversée et de l'aire de jeu ont été repeints,
- Les abords des bacs de rétention des eaux pluviales ont été débroussaillés et nettoyés,
- Des décors sur le thème de la route des vins ont été fabriqués et mis en place,
- L'arrêt de bus et les alentours du Kerlouan Platzla ont été nettoyés,
- Les allées du cimetière ont été désherbées et la tombe des religieuses a été refléurée,
- Des travaux paysagers ont été menés dans la traversée route de Soultzmatt,
- Le bureau du conseil de fabrique et la salle de réunion dans la Maison des Associations ont été rénovés,
- Les enfants ont fabriqué des décorations pour la fête des aînés, ils ont rafraîchi les carrés potagers et refait la pancarte « Maison

des Associations ». Avec l'aide du potier habitant le village, ils ont créé une fresque en terre cuite sur le thème de la vigne, - Les membres du stand de tir ont profité de cette journée pour effectuer des travaux dans leur local.

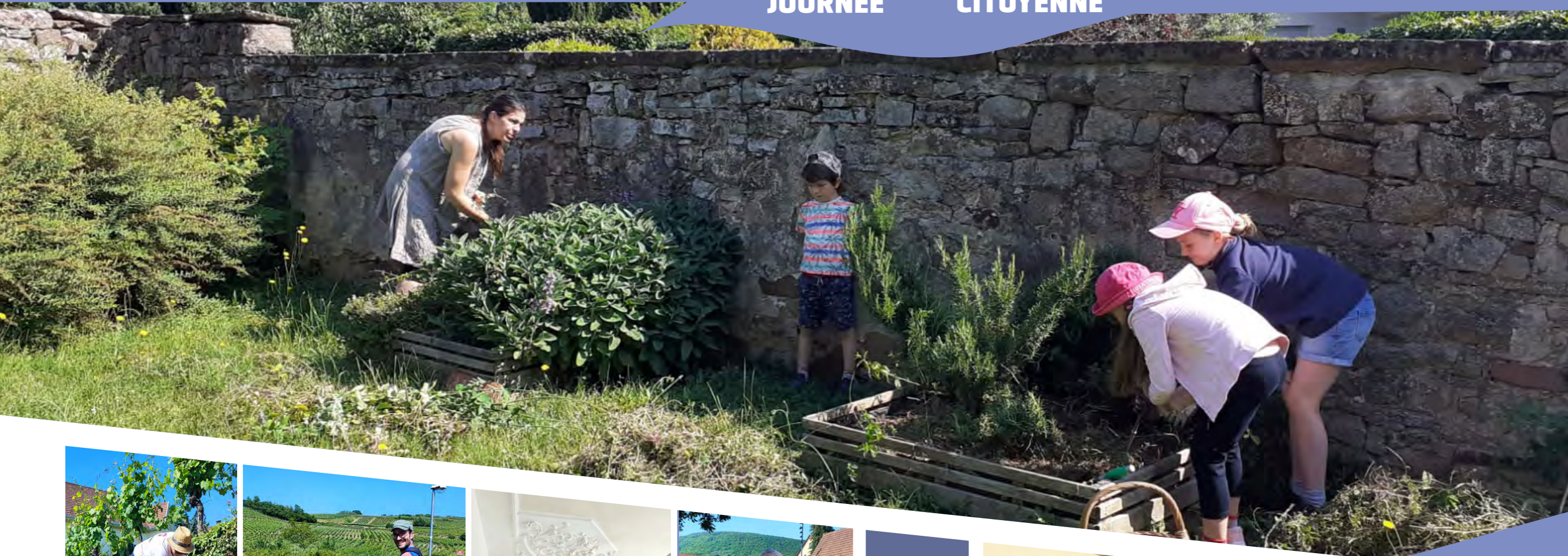
Durant toute la matinée, une équipe a préparé un repas et tout le monde s'est retrouvé à midi dans la salle rue du centre pour un moment convivial, apprécié de tous. Cette journée permet aux habitants de toutes générations et aux nouveaux villageois de mieux se connaître.

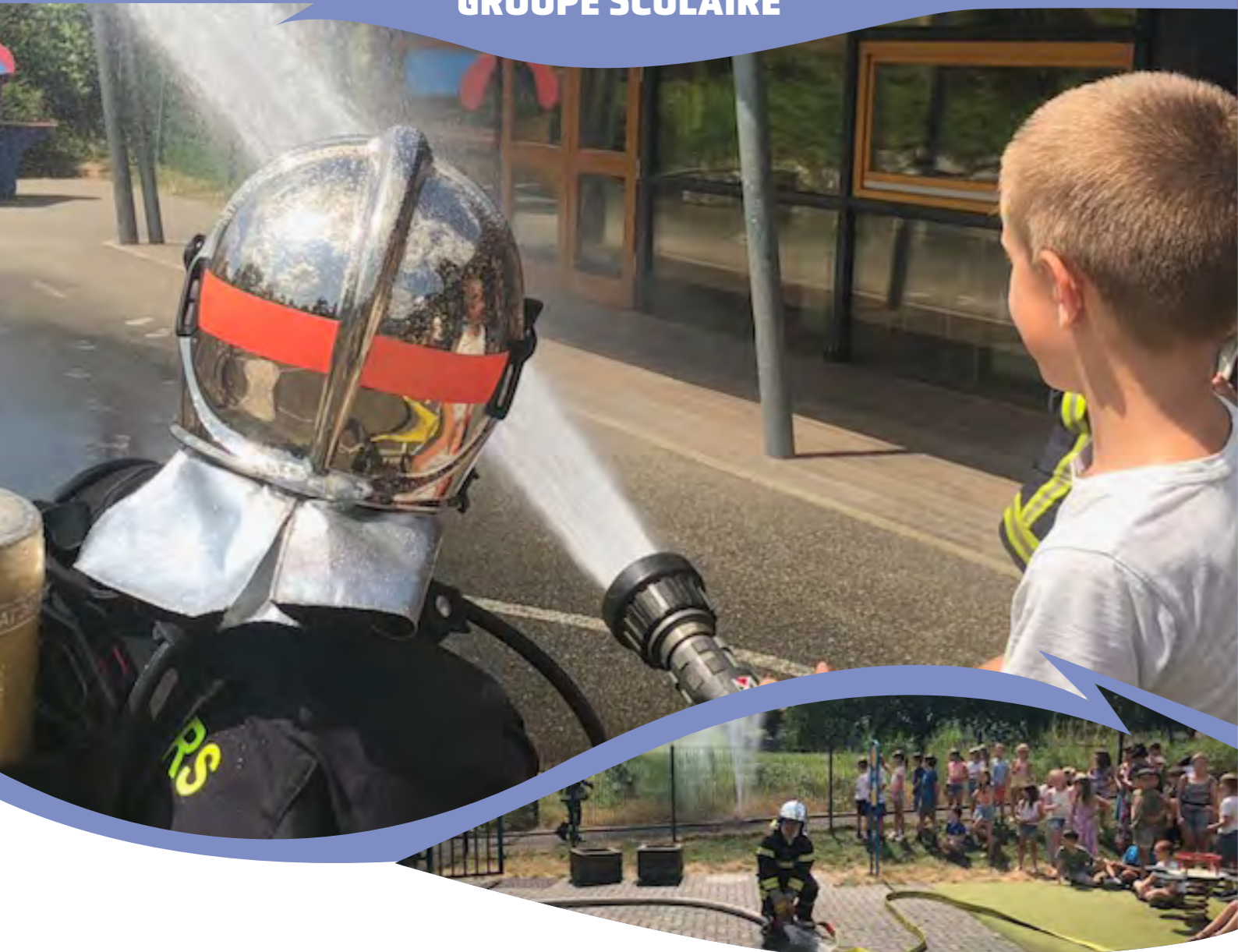
Certains chantiers demandent un investissement plus long ; c'est ainsi que plusieurs bénévoles se sont relayés durant l'été pour continuer la peinture de la petite salle de la Maison des Associations pour que les travaux soient finis en septembre. En juillet, une matinée de travail a permis de nettoyer le bac de rétention du Heidelberg. Du côté des enfants, la fresque a été peinte et cuite ; elle sera scellée sur un mur Place de l'église.

Tous les participants sont heureux de voir leurs chantiers avancer et surtout se finaliser. Ils contribuent à embellir le village et les infrastructures mises à disposition des associations et habitants.



JOURNÉE CITOYENNE





Les pompiers du Sivom Orzell ont réalisé un exercice au sein du groupe scolaire et les enfants ont pu s'initier à la sécurité et au secourisme.



**LA FÊTE DU TIMBRE 2023
À ORSCHWIHR
le 11 et 12 mars 2023**

Tous les ans, le deuxième week-end de mars, la Fédération française des associations philatéliques organise la Fête du Timbre sur l'ensemble du territoire.

PHILAPOSTEL Haut-Rhin, dont le siège se trouve à la Maison des Associations, a organisé cet événement à Orschwihr, dans les deux salles communales mises à disposition par la Mairie.

Pas moins de dix associations locales et quatre départementales y ont participé. Le thème retenu étant le vélo, les associations de cyclotourisme, tandems pour cyclotourisme et handicap, cyclotourisme FGST Haut-Rhin étaient présentes.

En amont avait été associé le groupe scolaire Les Orchidées d'Orschwihr-Bergholtz-Zell pour une initiation à la philatélie : trois bénévoles de l'association ont effectué plusieurs après-midis d'animations : décollage de timbres, réalisation d'une enveloppe envoyée par La Poste à leur adresse avec timbre fourni de leur choix, recherche de pays sur carte ou globe à partir d'un timbre et tri de timbres sur la nature, les hommes célèbres, les animaux, etc.

Un concours de dessin sur le thème du vélo a également été proposé : 71 dessins individuels des CP/CE1 - CE2/CM1 et CM1/CM2 ont été réalisés.

Les maternelles n'avaient pas été oubliées et ont, à l'aide de timbres détachés, réalisé une fresque représentant la chapelle du Bollenberg, lieu emblématique de la commune. 41 petits élèves ont mis la main à la colle. Tous les participants et leurs parents sont venus nombreux à l'inauguration de la manifestation.

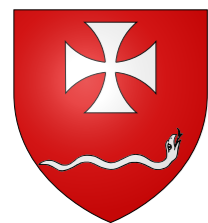
En France, 91 communes ont organisé La Fête du Timbre, Orschwihr étant la plus petite municipalité. Et pourtant la Poste de Guebwiller, associée à cet événement, a réalisé le plus gros chiffre d'affaires ; c'est dire l'importance de cette manifestation à Orschwihr.

Un grand bravo et merci à tous les participants, notamment à Madame le Maire, son équipe et ses services techniques pour ces deux jours qui resteront certainement dans les mémoires.

PHILAPOSTEL HAUT-RHIN.



ORSCHWIHR KERLOUAN



Association de Jumelage
ORSCHWIHR – KERLOUAN
3 Rue des Merles
68500 ORSCHWIHR
03.89.76.24.76



KERLOUAN



Les événements de l'année 2023

Le 17 mars s'est tenue l'assemblée générale de notre association dans la salle St Nicolas, ainsi que le Marché aux puces le dimanche 11 juin.

Lors du week-end de l'Ascension, une trentaine de membres se sont rendus à Kerlouan afin de fêter les 30 ans de notre jumelage. Durant le séjour nos amis avaient organisé une sortie à la Vallée des Saints de Carnoët et une visite de la biscuiterie Menou à Plougonver. La cérémonie officielle avec la signature du pacte entre les deux communes a eu lieu au square d'Orschwihr le dimanche 21 mai suivi d'un échange de cadeaux entre les maires Christian Colliou et Marie-Josée Staender, et les présidents des associations Jean-Yves Caradec et Jean-Claude Gaering. Un dépôt de gerbes au monument aux morts suivi d'un déjeuner a conclu cette manifestation. Rendez vous a été pris en 2024 à Orschwihr pour accueillir les Kerlouanais pour fêter le retour.



LUDOTHÈQUE

Des nouvelles de la ludothèque

« L'école est finie »

Pour cette année 2023, la ludothèque a pu reprendre ses animations habituelles.

En plus des permanences et des soirées jeux, l'équipe a participé au week-end de la Fête du Timbre au mois de mars, en proposant des animations ludiques.



Il y a eu également un After School, pour réunir, autour de jeux de société, les parents et les enfants du groupe scolaire « Les Orchidées ».

Au mois d'avril ce fut le tour de la chasse aux œufs qui faisait son grand retour après trois ans d'annulation. Malheureusement, la météo n'a pas joué le jeu et les a contraints à se replier à la Maison des Associations pour retrouver les œufs cachés par notre coquin de lièvre.

En début d'été, la fête du jeu a réveillé vos sens. Différents ateliers ont été proposés, comme les kim « goût » et « odeur », des boîtes à thème, blind test... et même des séances d'équilibre avec Artem. Comme d'habitude, petits et grands ont pu s'amuser tout l'après-midi.

La ludothèque a sorti les grands jeux lors des marchés gourmands des viticulteurs, petits et grands ont ainsi pu les découvrir et passer un bon moment ensemble.

A la rentrée, l'ancienne équipe composée de Karine, Audrey, Isabelle, Elodie et Anne a décidé de passer la main et est très contente d'avoir trouvé des personnes motivées et dynamiques pour continuer à faire vivre l'association. Elle leur souhaite beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure.

Les anciennes bénévoles tiennent à remercier la municipalité et les adhérents pour leurs soutiens tout au long de ces années.

A la Ludo, l'aventure continue avec les p'tites nouvelles (novices mais prêtes à relever le défi) : Jessica, Marie, Tania, Marielle, Sophie et Virginie vous proposeront des animations ludiques et permanences pour l'emprunt de jeux.

Elles auront plaisir à vous retrouver lors des après-midi jeux le premier dimanche du mois de 14h à 17h et des permanences le 3^{ème} vendredi du mois de 17h30 à 19h.

La saison ludique a démarré le 1^{er} octobre sur le thème automnal, une dizaine de familles sont venues à leur rencontre afin de partager un moment convivial. Claudine de la Fédération des ludothèques du Haut-Rhin est également venue les encourager pour ce lancement et a prodigué de précieux conseils pour la suite...

Tout l'après midi, les ados ont enchaîné les parties de « Skyjo », petits et grands ont pu élaborer leurs stratégies dans les jeux (pas toujours gagnantes !) pendant que les plus jeunes préparaient un repas gargantuesque à la dinette. Il y en avait aussi pour les sportifs qui se sont affrontés au babyfoot !

Pour son après-midi jeux début novembre, la ludothèque s'est mise aux couleurs d'Halloween... les ados ont chassé les

« lous-garous » et une équipe de médiums a cherché à trouver le coupable lors d'une partie de « Mysterium » ! Dans un jeu, parents et enfants ont aidé les sorcières à s'envoler grâce à leur mémoire pendant que les plus jeunes collectionnaient les os avec « Bogoss », le tout accompagné de quelques sucreries...

L'équipe se réjouit de vous retrouver bientôt pour de nouvelles parties de jeux animées !

Suivez-les sur Facebook « La Ludothèque d'Orschwihr » pour plus d'informations sur les activités proposées.

Elles comptent sur vous !
Contact : ecole-est-finie@laposte.net
06.86.20.69.95



ALSACCORD

Alsaccord a été sollicitée depuis le mois de mars pour animer diverses manifestations : la Fête du timbre à Orschwihr, les trails du Petit Ballon et des Crêtes Vosgiennes, la marche gourmande du Lion's Club à Guebwiller, la fête de la transhumance de Muhlbach... Le duo a aussi participé à des rassemblements de cors des Alpes

en Belgique (Gaume), en Allemagne (Batzenberg), en Suisse (Rigi), à Gresse-en-Vercors et à Manigod aux Aravis. Un stage avec un Bâlois renommé leur a permis d'avancer dans la maîtrise de leur instrument majestueux qu'ils pratiquent assidûment ensemble depuis presque une décennie.



LE CHŒUR DE FEMMES DE BERGHOLTZ-ZELL

Le Chœur de Femmes de BERGHOLTZ-ZELL est un chœur féminin, composé d'une vingtaine de chanteuses, dirigé par Gaby Muraglia. Les choristes ont entre 16 et 75 ans (environ...), et toutes ces générations se côtoient, se covitent, s'entraident, bavardent, rigolent et chantent joyeusement bien.

Car la vocation première du chœur est celle-là : passer un moment joyeux en faisant de belles choses ensemble, en l'occurrence du chant.

Les concerts que nous donnons sont très éclectiques, avec une préférence pour le répertoire lyrique : Brahms, Mendelssohn, Tchaïkovski, Offenbach, Moyen-Âge, Britten, Poulenc... mais aussi très polyglottes : italien, anglais, allemand, latin, français (quand même), russe ! Les chants sont interprétés en polyphonie, soit à capella, soit accompagnés au piano ou à l'orgue. Mais nous aimons aussi participer à la vie de nos villages : cérémonies du 11 Novembre, marchés de Noël, présence dans les Ehpad... La chorale serait heureuse de s'agrandir et d'accueillir de nouvelles chanteuses. Ne croyez pas qu'il faille un diplôme de solfège, ou de langues vivantes et mortes, ou de hautes études musicologiques et vocales pour nous rejoindre ! Si vous aimez chanter, mais que vous hésitez à vous lancer, sachez que la beauté et la justesse de la voix ne sont pas impératives pour s'inscrire, car elles se travaillent

et se cultivent en chœur pendant les séances. Pour aider l'assimilation et la mémorisation des chants, la chef de chœur propose des enregistrements de chaque voix.

Les répétitions ont lieu tous les mardis de 20h15 à 22h, à la salle St Nicolas à Orschwihr

Contact :
Gabrielle Muraglia
06 23 15 32 80
ou sur place les mardis de 20h15 à 22h
à la salle St Nicolas à Orschwihr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES « APE LES ORCHIDÉES »

Depuis cinq ans maintenant, l'Association des Parents d'Élèves « APE les Orchidées » apporte un soutien humain et financier au groupe scolaire. 23 parents sont aujourd'hui membres de l'association et participent au bien-être des enfants de l'école, à travers la mise en place d'actions permettant de récolter de l'argent pour les animations au sein de l'école.

Pour l'année scolaire 2022/2023, grâce aux ventes de chocolat de Noël et de Pâques, de géraniums, de fromages, et à la kermesse, l'APE a récolté plus de 6000 €.

Cet argent a été entièrement redistribué et a servi à acheter des livres pour la bibliothèque, quatre tablettes tactiles, un spectacle

de Noël, un ticket de cinéma et un livre pour chaque enfant à Noël, du matériel de sport et des séances de sport avec une monitrice diplômée.

L'APE a aussi organisé deux moments festifs :

- un après-midi autour de la Saint-Nicolas avec bricolage, balade aux lampions, lecture d'un conte et manalas offerts aux enfants par la SIVOM ;
- la traditionnelle kermesse avec jeux en bois, petit train, stand de tatouages éphémères et repas.





LES 130 ANS DE LA CHORALE SAINTE CÉCILE D'ORSCHWIHR

En 1878, le premier groupe d'hommes s'est constitué pour animer les messes par le chant choral sous la direction du directeur d'école d'Orschwihr M. Friedrich.

En 1881, la paroisse fait l'acquisition de l'orgue fabriqué par les facteurs d'Orgues Stiehr-Moquers de Seltz dans le Bas-Rhin. Celui-ci fut inauguré lors de la Sainte Cécile en 1892. Cet orgue fonctionnait grâce au maniement du soufflet, manuellement, et l'éclairage était assuré par des bougies. L'installation de l'électricité fut faite en 1913 à l'initiative du curé l'abbé ILTIS.

C'est lors de la Sainte Cécile, en novembre 1893 que la chorale s'est officiellement présentée en public le jour de la bénédiction de leur bannière, marquée de la date de 1893.

Les grands changements dans l'animation des messes interviennent avec la naissance de la nouvelle Communauté de Paroisses Saint Antoine l'Ermite entre Lauch et Bollenberg le 13 novembre 2011.

Des travaux engagés par le diocèse ont débuté avec le nouveau curé Sébastien Schmitt. Ils se concrétisent avec la venue du curé

Yannick Lobstein en 2009. Avec la venue le 20 octobre 2013 du curé Alphonse Hoffer, les chorales des 5 villages vont rapidement travailler ensemble en se retrouvant à Orschwihr pour les répétitions sous la direction de Henri Simon, Philippe Rominger et Marie Christel Béringier.

Le 14 mai 2023 à 10 h, La chorale a soufflé ses 130 bougies. Les choristes entre Lauch et Bollenberg ont pris place dans le chœur de l'église accompagnés du Chœur d'hommes du Florival et de la Chorale Cantica de Raedersheim. Cette belle messe a montré le talent de nos chantres qui animent les offices de nos 5 villages.

Un appel est lancé à nos jeunes générations pour venir renforcer les rangs de notre chorale. Les répétitions ont lieu chaque mercredi soir à 20 h à la Maison des Associations.

Contact :
Bernard SIMON, président de la chorale Sainte Cécile d'Orschwihr. 06.45.46.45.84



ECHO DU BOLLENBERG

En 2023 l'association Echo du Bollenberg a répondu présent aux sollicitations.

Elle s'est fait entendre :

- Le 7 janvier : animation musicale de la galette des rois pour les personnes âgées à Orschwihr
- Le 11 et 12 mars : animation musicale de la fête du timbre à Orschwihr
- Le 27 juin : animation musicale à la maison de retraite de Soultzmatt
- Le 7 juillet : animation musicale à la maison de retraite St Jacques de Rouffach

Elle s'est fait voir et entendre :

- Le 20 juin : fête de la musique à Orschwihr, musique et danses folkloriques
 - La prestation du 25 août à Guebwiller fut annulée à cause d'une alerte météo "orages".
- L'Echo du Bollenberg recrute toujours, aussi si vous avez envie de danser, de jouer de la musique, de faire perdurer le patrimoine vivant d'Alsace, venez nous rejoindre.

Contacts :
André Langenfeld : 0785827395
Rémi Brodbeck : 0683364657



LA GYM À ORSCHWIHR

La gymnastique d'Orschwihr (GV) est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire. Ses activités sont accessibles à tous, et permettent de garder souplesse, jeunesse et maîtrise du corps dans une ambiance conviviale et dynamique.

Salle Saint Nicolas

- Mardi de 9 h à 10 h : gymnastique d'entretien, fitballs.
- Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 : cardio, stretching, renforcement musculaire, steps.
- Et marche : Cette année, nous avons découvert le refuge du Haut Mahrel depuis Urbès et visité la ville de Bergheim depuis Ribeauvillé.

**Venez nous rejoindre !
Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser
à Mme Patricia Patard
06 73 94 57 39**



TENNIS CLUB DU BOLLENBERG

Comme chaque année au printemps, le Tennis Club du Bollenberg propose un stage, gratuit, aux enfants cotisants (6 -12 ans). Une dizaine de cours sont dispensés les samedis après-midi, pour découvrir la pratique du tennis avec un professeur agréé. Pour clôturer le stage, un tournoi amical est organisé, suivi d'un verre de l'amitié !

**Le Tennis Club vous tiendra informés des dates de la prochaine session. Venez nombreux !
Contact : M. Lionel BAUMANN
06 06 76 93 34**



CLUB DE TIR ORSCHWIHR

La section Tir, créée en 1968, évolue au sein de l'Association Intercommunale Sports et Loisirs d'Orschwihr (AISL) et est affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et également à la Fédération Française de Tir (FFT). Les membres du club de tir d'Orschwihr ont participé aux différentes compétitions.

Voici les médailles obtenues pour la saison 2022-2023 par le club : En Ligue FFT : 7 licenciés. Le club a participé aux concours régional, départemental et au critérium, rapportant 1 médaille d'or, 3 médailles d'argent et 1 médaille de bronze.

En ligue FSCF : 16 licenciés. Au concours fédéral à Châlons en Champagne le club a participé avec 6 tireurs et a remporté 3 médailles d'or, 1 médaille d'argent et 1 médaille de bronze.

Lors des autres concours en FSCF les résultats sont plus prometteurs : 14 médailles d'or, 4 médailles d'argent et 3 médailles de bronze.

Lors du championnat du Haut-Rhin FSCF par équipe, Orschwihr (D. Reisser, JM. Voelker et Y. Clor) s'est classée première.

ROI du TIR 2023

Le club a organisé son 44^{ème} concours interne tir sur 50m au stand de tir de Wittenheim, le dimanche 9 juillet 2023.

Le Roi du Tir 2023

50m pour l'année 2023 est Bernard Simon avec 114/120 suivi de Jean-Marie Voelker et Yves Clor.

Le club dispose d'un pas de tir de 10 mètres avec 6 pistes installé 4 place St Nicolas à Orschwihr. Il y a aussi la possibilité de s'entraîner au tir 50 mètres sur le stand de Wittenheim.

L'objectif est de promouvoir le tir sportif, de préparer les jeunes à la compétition, d'améliorer la compétence et la technique des adhérents dans la pratique des différentes disciplines.

La sécurité, la maîtrise de soi, la concentration, la progression, l'amitié et l'esprit d'équipe sont les valeurs transmises et développées au sein du club.

Le stand est ouvert les mardis et les jeudis de 18h à 20h.

Toutes les personnes intéressées par le tir sportif ou qui souhaitent découvrir le stand seront les bienvenues lors des heures d'ouverture.

Philippe SIEGEL, président de la Section de Tir de l'AISL.



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS



L'Union Nationale des Combattants est fondée au lendemain de la Première Guerre Mondiale par le Père Daniel BROTTIER, Aumônier militaire, sous la gouverne de Georges CLEMENCEAU avec la devise "Unis comme au Front". Début 1919 sont créées les sections locales dans toute la France avec des statuts nationaux. Reconnue d'utilité publique en

1920, son but est double : d'une part, reconnaître le droit à réparation des anciens combattants et plus généralement la reconnaissance de la Nation envers ceux-ci, d'autre part de faire vivre le devoir de mémoire avec les commémorations et les témoignages. Elle regroupe alors trois générations de feu : les vétérans de 1914-18, ceux de 1939-45 ainsi que les anciens de la guerre d'Algérie. En 1984 l'U.N.C devient l'U.N.C.A.F.N. avec la devise "Unis comme au front, unis comme au Djebel". Par la suite, s'ajoutent les OPEX (les Opérations Extérieures d'Afghanistan, d'ex-Yougoslavie, de l'Irak, de la Libye, de la Centrafrique, de la Syrie, du Mali...), les vétérans de la Gendarmerie, de la Police, des Sapeurs-Pompiers.

Bien difficile à comprendre, alors que nos rangs s'éclaircissent, il est décidé en haut lieu la fin de l'Union Nationale des Anciens Combattants.

Nous avons décidé à l'unanimité en Assemblée Générale Extraordinaire de ne pas entreprendre les démarches pour la création d'une nouvelle association locale. Néanmoins nous respecterons autour de nos drapeaux aussi longtemps que se peut le devoir de mémoire dans nos villages et nos écoles. Une pensée à tous ceux qui nous ont quittés et qui ont œuvré pour la pérennité de notre "Union" jusqu'à ce jour.

Nous réitérons nos remerciements aux élus du soutien pour l'acquisition des plaques souvenir.

Robert HAEGELIN

LA LIGUE CONTRE LE CANCER



La Ligue contre le cancer, est la seule association qui œuvre, depuis 1918, avant, pendant et après la maladie partout en France, grâce à ses nombreux Bénévoles et ses Comités Départementaux.

La Ligue contre le cancer continue d'œuvrer pour les personnes atteintes de cette maladie, propose également un accompagnement pour les soins médicaux, le bien-être du patient et aussi une aide et un soutien pour les proches.

Cette année encore, les 18 bénévoles de notre village se sont mobilisés pour collecter la somme de 7158.50 €.

Un grand merci à eux pour leur investissement.

Mais aussi à vous tous chers habitants pour vos dons.

**Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net
03 89 41 18 94**



LA M.A.M. LE « RELAIS DES BÉBÉS » A DÉJÀ 10 ANS !

Voilà déjà 10 ans que l'association le Relais des bébés offre un service aux familles d'Orschwihr et environs.

Le 3 décembre 2013 : Corine, Sylvie et Céline s'associent pour faire naître la Maison d'Assistants Maternelles du 7 rue du Centre.

Plusieurs choses contribuent à la pérennité de la MAM :

Tout d'abord, la flexibilité de ce mode d'accueil où les assistantes maternelles s'adaptent aux horaires de garde demandés par les parents.

Puis l'attractivité d'un accueil collectif dans une petite structure qui garde une ambiance familiale. La MAM permet l'accueil simultané de 12 enfants de 0 à 6 ans.

Mais encore, l'accessibilité du bâtiment particulièrement adaptée.

Sans oublier, une équipe de 3 assistantes maternelles agréées par la PMI, compétentes, expérimentées et professionnelles. Trois femmes lancées dans cette aventure humaine, toujours à l'écoute des besoins des parents.

10 ans d'activité qui représente plus de 70 enfants accueillis au « Relais des bébés ».

Pour toute information ou demande, vous pouvez contacter l'association au 06.72.49.37.07



Des cours collectifs de YOGA à Orschwihr

Des cours collectifs de Yoga sont dispensés par Artem Riabchun, professeur certifié de Yoga de style FYSM, depuis le mois d'avril à la salle St Nicolas.

3 séances sont proposées chaque semaine. Elles ont lieu le **lundi à 20h** et le **jeudi à 18h45 et à 20h**. Plusieurs dizaines d'habitants d'Orschwihr et des alentours, **des femmes et des hommes de tout âge**, se retrouvent toutes les semaines pour pratiquer le yoga. Cette pratique leur permet de renforcer leurs muscles profonds, de gagner en souplesse, de soulager leur dos et de mieux gérer le stress.



Artem Riabchun - professeur de Yoga

Artem est ukrainien. Il a démarré la callisthénie en 2017, discipline qui vise à s'entraîner avec le poids du corps sans charges additionnelles. Il s'est perfectionné puis a commencé à l'enseigner aux enfants de 5 à 16 ans. Il a du stopper sa pratique personnelle à cause de blessures liées à l'absence de compensation et de récupération suffisante.

En 2022, il a poursuivi sa formation à l'enseignement du yoga, entamée quelques années auparavant avec Igor Kovalyov, créateur du yoga de style FYSM. Avec cette méthode, Artem s'est débarrassé des douleurs dorsales qui le tourmentaient depuis des mois.

Après l'obtention de son diplôme, Artem a démarré l'enseignement du yoga de style FYSM en France. Il n'a pas trouvé d'autre méthode plus efficace et plus sûre pour régler ses problèmes de santé tout en comblant ses demandes en termes de forme physique.

FYSM - Fresh Yoga Synthesised Methodology

FYSM est du yoga moderne qui incorpore tout ce qui est efficace dans tous les styles de yoga en supprimant tout ce qui est inutile et dangereux. Le système convient à tout le monde quelque soit l'âge, le niveau ou l'état initial.

Il est basé sur 3 piliers :

- **Sécurité** : toutes les positions dangereuses sont exclues
- **Efficacité** : en quelques mois les gens font des positions qu'ils n'auraient jamais cru pouvoir faire. Ils se débarrassent de certaines douleurs et gèrent mieux le stress
- **Simplicité** : le système est compréhensible par tous et il n'y a pas de matériel spécifique



Pour tout renseignement sur les cours collectifs à Orschwihr, contactez ArtYoga au 06.67.44.70.49



Le 21 juin, Bélénos a fêté le solstice !

C'est au lever du jour le plus long que Bélénos a invité ses coopérateurs et tous ses amis à fêter le soleil à l'occasion de la troisième édition de la fête du solstice. Nous nous sommes donnés rendez-vous pour admirer le magnifique lever du soleil au-dessus du Bollenberg. Nous avons joyeusement partagé un petit déjeuner pour profiter des premiers rayons du soleil. Quelle merveilleuse façon de démarrer la plus longue journée de l'année !

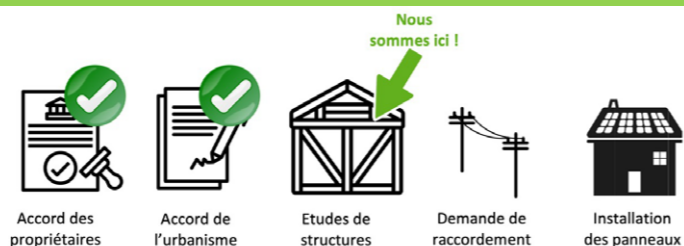
Retour sur l'assemblée générale 2023

Orschwihr, devant la Maison des Associations, jeudi 29 juin 2023, 20h. Le soleil commence à baisser, mais il est encore chaud. Une vingtaine de personnes sont réunies pour la seconde assemblée générale de Bélénos. Que s'y passe-t-il ? Serge Sibler le président ouvre l'évènement. Les péripéties de la société sont mises en scène par Coline et Frédérique. Suit le rapport d'activité de chaque commission. Des discussions s'engagent ensuite sur le mode de financement des installations futures et l'aspect juridique de la location des toits des collectivités, des sujets aussi techniques que délicats. Pour clôturer cette assemblée très animée, les sociétaires présents se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié.



Bélénos en action !

Depuis l'article du dernier bulletin communal, Bélénos n'a pas cessé d'avancer et nous n'avons jamais été aussi proches de concrétiser l'installation de nos deux premières toitures.



Zoom sur les Comptes Courants Associés

Un compte courant d'associé, c'est l'équivalent d'un « prêt » réalisé par un associé de l'entreprise à l'entreprise elle-même. Les CCA permettent de renforcer les fonds propres de l'entreprise, et donc sa capacité de développement. Dans le cadre de la réalisation des premiers projets de Bélénos, nous avons réfléchi à demander un prêt à la banque, en complément des fonds propres pour l'investissement initial, mais lorsque nous avons vu les taux d'intérêt demandés par les banques, l'idée nous est venue de faire bénéficier nos sociétaires de ces intérêts, plutôt que la banque. Nous sommes donc en train de réfléchir aux différentes modalités et nous pourrions très bientôt présenter cela à nos sociétaires.



Une société de production d'énergie renouvelable

Vous pouvez devenir sociétaire en souscrivant des parts sociales à 50€. Le capital ainsi constitué va permettre de financer des installations photovoltaïques sur des toitures.

Bélénos c'est :



Une coopérative locale

Nous avons défini notre périmètre d'action sur les bassins de vie du Florival, du Bollenberg et de la Vallée Noble, pour créer un projet d'économie locale.

Une société coopérative d'intérêt collectif

Chaque sociétaire a une voix lors de l'AG. Les bénéfices générés par la vente d'électricité sont réinvestis d'abord dans l'activité de la société, puis redistribués aux sociétaires.

Bélénos – Maison des Associations
2 rue de l'Eglise 68500 Orschwihr
contact@belenos-citoyen.fr



Pour en savoir plus :
<https://belenos-citoyen.fr>
<https://www.facebook.com/belenos.citoyen/>

Deux évènements importants de la vie inter-paroissiale se sont déroulés à l'Eglise Saint Nicolas d'Orschwihr.

Le 24 septembre, l'Abbé Alphonse Hoffer, qui a été le curé de la communauté de paroisses pendant dix ans, a célébré sa dernière messe en tant que titulaire du poste. L'office a été suivi du verre de l'amitié sur le parvis de l'église, la météo étant plus que clémente pour les premiers jours d'automne.

La messe d'installation du Père Christophe Lacny, nouveau Curé de la Communauté de Paroisses Entre Lauch Et Bollenberg, a eu lieu dimanche 8 octobre 2023 en présence du Vicaire épiscopal Marc Schmitt et de nombreux prêtres venus des quatre coins de l'Alsace. Né en 1966 en Pologne, le Père Lacny est arrivé en Alsace en 1991

où il entre au Grand Séminaire à Strasbourg. Il est titulaire d'une licence en philosophie obtenue à l'Académie Pontificale de Cracovie, suivi d'une thèse en Théologie. C'est en 1998 qu'il obtient la nationalité française.

Après différentes affectations en Alsace, puis comme aumônier militaire au 1^{er} régiment des hussards parachutistes de Tarbes de 2009 à 2011, il est affecté à la Communauté de Paroisses Des Sources dans le Sundgau en 2011.

Les différentes personnalités présentes et les nombreux paroissiens ont pu lui souhaiter une cordiale bienvenue.

Cette belle après-midi d'automne s'est terminée par un vin d'honneur offert par les municipalités.



Départ de Monsieur le Curé Hoffer

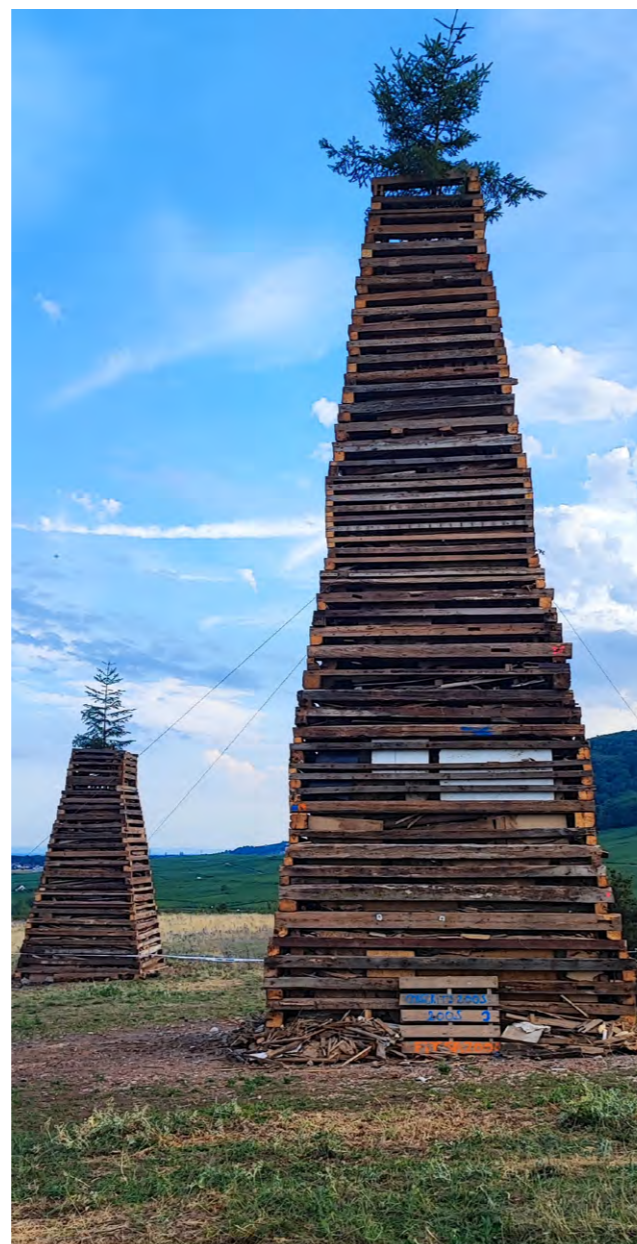


Arrivée de Monsieur le Curé Lacny





La nuit du 14 août s'est à nouveau déroulé le traditionnel Haxafir. Neuf conscrits : Hannah, Lison, Clara, Lucinda, Ewan, Hugo, Loan, Noa et Sébastien ont construit un bûcher de 18 m de haut avec des matériaux de récupération : poutres, palettes,... qu'ils ont collectés pendant deux années. La fête a débuté par une montée aux flambeaux menée fièrement par les Fitz. Un magnifique feu d'artifice a embrasé le bûcher puis la fête a battu son plein. Une ambiance familiale, une piste de danse bondée, un public au rendez-vous ont contribué à la réussite de cette fête. La sécurité assurée par les Brigades Vertes, la Gendarmerie et les pompiers ont permis de passer une soirée paisible et agréable.



TOURNÉE DES TERROIRS

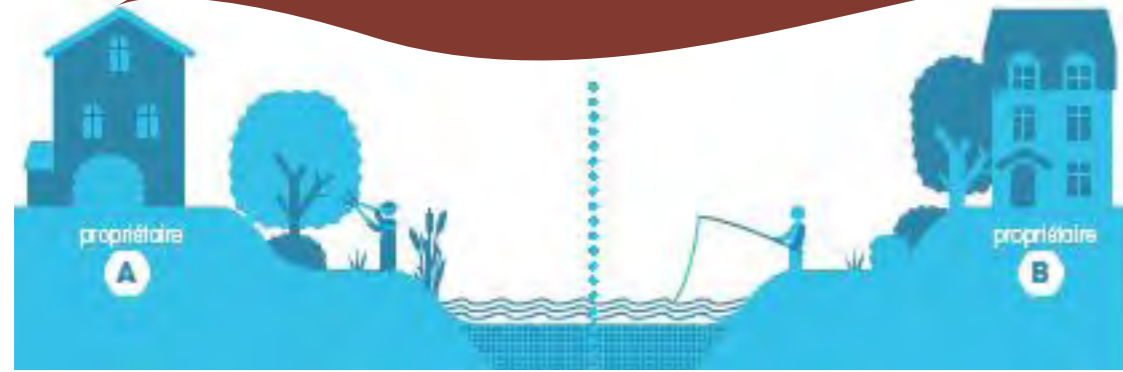
La 5^{ème} étape de la Tournée des Terroirs organisée dans le cadre des 70 ans de la Route des Vins s'est arrêtée à Orschwihr le 21 mai sur les hauteurs de Bollenberg. La journée a été ponctuée par des dégustations des vins de nos terroirs organisées par les vignerons, et des visites sur les landes sèches proposées par l'Association Rouffach Incitation Nature et Claudia Caridi, animatrice du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Une journée où plus de 700 personnes ont pu découvrir ce site incroyable et profiter d'une vue imprenable.

MARCHÉS GOURMANDS

Les vignerons d'Orschwihr ont donné rendez-vous cet été pour deux marchés gourmands sur la place de l'église.

En toute convivialité, les visiteurs ont pu déguster les vins de terroir des vignerons présents. Une petite restauration était assurée par le syndicat viticole pour les tartes flambées, et par les producteurs locaux qui proposaient des planchettes de fromage, charcuterie, escargots, crêpes, glaces. De nombreux artisans et producteurs étaient également présents pour faire de cette soirée un moment convivial.





PROTECTION DES COURS D'EAU

Le ruisseau des oiseaux à Orschwihr...

Jadis connu sous le vocable poétique de Fogelbach ou Vogelbach, « le ruisseau des oiseaux » dénommé aujourd'hui le Quierenbach prend sa source au Val du Pâtre à une altitude de 370 mètres. Le cours d'eau traverse la commune puis longe le bas de la colline du Bollenberg où il pouvait, par temps de crues, inonder la zone du petit Ried avant de rejoindre la Lauch.

Les sécheresses successives affaiblissent son débit, néanmoins nous nous souvenons d'un des derniers épisodes orageux particulièrement violent en juin 2016, où la rue de la Source s'est transformée en torrent occasionnant des dégâts de voirie et de nombreuses inondations de caves et garages en aval. Certaines bonnes pratiques d'entretien qui relèvent de la responsabilité des riverains peuvent réduire les dommages.

Pratiques d'entretien des berges :

Que ce soit en forêt, lors d'opérations de bûcheronnage ou sur tout le long de son trajet, il convient de veiller à ce qu'il n'y ait pas

de bois ou tout autre matériau qui encombre le lit du ruisseau. Si la végétation, arbres et arbustes (ripisylve), présente sur les berges demande un peu d'entretien, il ne faut pas négliger que l'enracinement permet le bon maintien des abords et constitue un couloir pour la biodiversité. Les coupes à blanc sont interdites et toute intervention importante doit être signalée en mairie.

Protection de la qualité de l'eau :

Il va de soi que le ruisseau ou ses berges ne doivent, en aucun cas, servir de dépotoir y compris pour les déchets végétaux voire des déjections canines comme nous avons pu le constater et qu'il est strictement interdit d'y déverser toutes substances nuisibles ou d'y nettoyer de matériel souillé.

Tout contrevenant est passible d'une amende ART. L.216-6 code de l'environnement

Surveillance du débit de l'eau en période de sécheresse :

Le code de l'environnement prévoit également qu'un débit minimum écologique doit toujours être présent dans le cours d'eau pour assurer les usages en aval et la pérennité du milieu aquatique. Les prélèvements d'eau dans la rivière pour arroser vos jardins doivent en tenir compte surtout en période de sécheresse.

PALMARÈS DU FLEURISSEMENT

MAISONS AVEC COUR

1. Yvonne et Etienne HUNGLER
Hors concours : Sylviane et Jean-Jacques SIMON

MAISON AVEC JARDIN

1. Irène et Robert ROMANN
2. Jeanine et Patrice WENTZEL
3. Marie-France et Hubert CABEAU
Hors concours : Rita ROMANN

VITICULTEURS

1. Domaine Jean-Michel WELTY
2. Domaine Jean-Bernard ZIEGLER
3. Cave Maternelle HAEGELIN et ses filles
Hors concours : Cave WOLFBERGER
Cave François BRAUN et fils



1 Les coupes à blanc sont à bannir :
les arbres de haut de berge assurent une bonne stabilité de la rive. Les coupes à blanc favorisent les risques d'érosion et l'implantation d'espèces exotiques envahissantes.

2 Vos déchets verts ou gravats en bord de cours d'eau peuvent s'accumuler dans le cours d'eau lors des moyennes et hautes eaux et recharger les embâcles existants situés en aval ou en créer de nouveaux. Cela provoque également un étouffement de la végétation et favoriser le développement d'espèces indésirables telles que les ronces, les orties et les plantes invasives. Des instabilités de berge et des pollutions chimiques par fermentation peuvent aussi apparaître. Des filières adaptées existent en déchetterie pour ces déchets.

3 Réaliser des coupes sélectives des arbres :
il est nécessaire de couper les grands arbres à bois dur poussant en pente sur la berge ou menaçant de tomber avant qu'ils ne se transforment en embâcles et provoquent un effondrement de la berge. Les souches sont à préserver ; elles participent au bon maintien de la berge et à la biodiversité.

4 Éviter les protections de fortune :
une protection non conventionnelle peut générer une rupture soudaine et augmenter significativement les dégâts sur les terres riveraines du cours d'eau par aggravation de l'écoulement. De plus ceci artificialise le milieu naturel. Si des enjeux importants (routes, maisons, etc.) nécessitent un maintien de la berge, il convient de favoriser des techniques d'aménagement adaptées et plus pérennes sur le long terme.

5 Retirer les embâcles et débris de grande taille :
certains embâcles peuvent perturber les écoulements sous les ponts, augmentant le risque d'inondation. Les embâcles peuvent également provoquer des dysfonctionnements sur les ouvrages hydrauliques présents au fil de l'eau (passes à poissons, seuils, etc.). Les plus petits débris peuvent être conservés pour favoriser la biodiversité.

6 La végétation de rive constitue une véritable zone d'habitat écologique qui permet la filtration naturelle des polluants dans le sol et crée des zones d'ombrage autour du cours d'eau, rafraîchissant ainsi la température de l'eau en été. Cette zone tampon est essentielle aux cours d'eau.

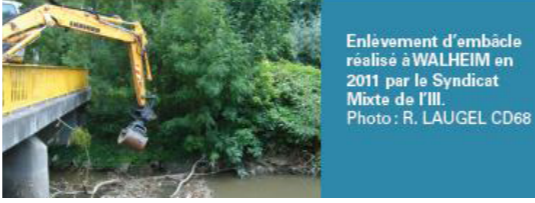
Droit de propriété (Art. L.215-2 du Code de l'Environnement) :
Le propriétaire riverain d'un cours d'eau possède la moitié du lit mineur.

Droit de pêche (Art. L.435-4 du Code de l'Environnement) :
Les propriétaires riverains peuvent bénéficier, chacun de leur côté, le droit de pêche jusqu'au milieu du cours d'eau, sous réserve de droits contraires. Le contrôle de l'exercice de la pêche s'effectue cependant par la Police de la Pêche (ONEMA ou associations agréées AAPPMA).

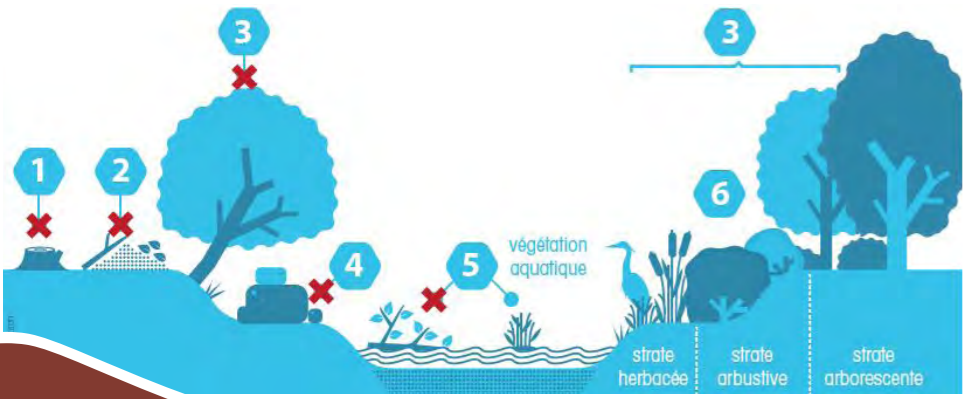
Devoir d'entretien régulier (Art. L.215-14 du Code de l'Environnement) :
Le propriétaire riverain doit veiller à l'enlèvement des embâcles et débris imposants, l'élagage raisonné de la végétation, la préservation de l'écoulement naturel des eaux et du transport solide, la participation à l'atteinte du bon état écologique du milieu aquatique.

Le propriétaire peut s'acquitter seul de ces tâches ou se regrouper en association avec d'autres propriétaires riverains.

! Les collectivités (syndicats mixtes de rivière, Communes ou Intercommunalités) peuvent prescrire ou exécuter les travaux présentant un caractère d'urgence. Le propriétaire doit alors régler le montant des travaux engagés. Les collectivités peuvent également se substituer à l'action des propriétaires, lorsque celle-ci est d'intérêt général ou hors de portée du riverain (loi sur l'eau du 3 janvier 1992).



Enlèvement d'embâcle réalisé à WALHEIM en 2011 par le Syndicat Mixte de l'ill.
Photo : R. LAUGEL CD68



NAISSANCES

22/11/2022 Raphaël fils de Pierre BOEPLER et de Caroline MAHRER
 31/12/2022 Gustave fils de Jean-Robert FORLER et de Amélie VIRIOT
 10/02/2023 Mathias fils de Thomas SCHMITT et de Débora MASCHA
 02/05/2023 Léo fils de Michel ROSATA et de Mégane GALLEGRO
 23/09/2023 Arsène fils de Charlélie MAURICE et de Mallaury PETER
 Ainsi que quatre autres naissances dont les parents souhaitent préserver leur anonymat.
 01/11/2023 Olivia fille de Jérémy JOURDAIN et Clémence Mure
 09/11/2023 Malo fils de Jean PARIS et Céline PERRIN

BAPTÊME CIVIL

26/08/2023 Tess fille de Julien HARTMANN et de Christelle HELLER

DÉCÈS

15/12/2023 Sylviane ZIEGLER
 09/02/2023 René GEISS
 26/07/2023 François BRAUN
 09/08/2023 Jean-François SIMON
 31/08/2023 Jacqueline STREICHER
 22/09/2023 Raymond ZBIENEN
 10/11/2023 Marie-Louise VOGELSGSANG née GSELL
 19/11/2023 André GUTHLEBEN
 21/11/2023 Monique GUETH née CORBAN



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

80 ans : Paul GSELL
 Marie GENG
 Renée ACKERMANN
 Marlyse ZILLIOX
 Margareth GUILLARD
 Monique ZIEGLER
 Suzanne KAUFFMANN
 Jean-Louis ZIEGLER
 Jean TRIPONEL

85 ans : Marthe GUTHLEBEN
 Louissette VERROT
 Louise LICHTLE
 Jacqueline FRIESS
 Jean-Claude NEULIST
 Nicolas SIMON
 Roland ZIEGLER
 Roland GENG
 Christiane SIMON

90 ans : Marie-Barbe FAHRER
 Marie Louise WELTY
 Léon SCHNEIDER

95 ans : Marthe MAHRER



MARIAGES

14/01/2023 Kévin FUGLER et Adeline MICHEL
 22/04/2023 Christophe DEFAUD et Cécilia TONNEL
 13/05/2023 Kévin MEYER et Pauline WILHELM
 17/06/2023 Florian KOLIFRATH et Mélissa BRAGEUL

NOCE DE DIAMANT

22/02 Marie KORB et Roland GENG



NOUVEAU SERVICE : REDUISEZ VOS FRAIS DE DEPLACEMENT

Vous utilisez votre voiture pour vous rendre au travail ? Vous souhaitez réduire votre facture de carburant ? Vous aimeriez être utiles à d'autres ou laisser quelquefois votre véhicule au garage ? Essayez KLAXIT

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller en concertation avec les territoires voisins a mis en place depuis le 15 octobre 2023, un nouveau service de covoiturage. Ce service de mobilité du quotidien à grande échelle vous permettra de réduire vos frais de déplacement mais aussi de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

Comment ça fonctionne ?

1. Téléchargez l'application Klaxit

L'application est téléchargeable depuis votre smartphone sur l'App Store ou Google Play Store, ou directement depuis klaxit.com

2. Inscrivez-vous et renseignez votre profil

Enregistrez votre trajet (lieu de départ et lieu d'arrivée) et indiquez vos horaires. Klaxit vous trouve des covoitureurs sur vos trajets du quotidien. Vous pouvez également covoiturer avec votre entourage grâce à l'option « Je connais mon covoitureur ».

3. Covoiturez !

• Conducteurs : vous recevez entre 2 € et 3 € par trajet et par passager (en fonction du nombre de kilomètres parcourus avec chaque passager et dans la limite de 150 €/mois). Vous obtenez un bonus pouvant aller jusqu'à 100 €, à partir du premier trajet effectué, grâce au Bonus Covoit'.

• Passagers : vos 10 premiers trajets sont gratuits (offerts par Klaxit) puis chaque trajet vous coûte 0,50 € quel que soit le nombre de kilomètres. Klaxit vous trouve des covoitureurs sur vos trajets quotidiens. Sans réservation, covoiturez avec votre entourage grâce à l'option « je connais mon covoitureur ». Vous avez d'autres questions : rendez-vous directement sur le site de Klaxit :

<https://support.klaxit.com/hc/fr> ou contactez infos@cc-guebwiller.fr



Covoiturez avec Klaxit et rentabilisez vos trajets



Conducteurs
Gagnez 120€/mois en covoiturant régulièrement.

Et profitez d'un bonus de 100€



Passagers
Un max de trajets sont offerts par la collectivité.

Déplacez-vous sans frais

Covoiturez en toute simplicité

- ✓ Avec des covoitureurs Klaxit : Klaxit vous trouve des covoitureurs sur vos trajets quotidiens.
- ✓ Avec vos connaissances : Covoiturez avec votre entourage avec l'option « Je connais mon covoitureur ».



klaxit
par BlaBlaCarDaily

FRANCE
NATION
VERTE

Voir modalités sur l'application Klaxit. Ne pas jeter sur la voie publique.

Foire aux questions

Pour quel type de trajet je peux utiliser Klaxit ?

L'application Klaxit est principalement conçue pour faire des trajets domicile-travail. Mais vous pouvez également vous rendre à un rendez-vous médical, un entretien d'embauche, ou encore sur un lieu de loisir, avec l'option « Faire un trajet occasionnel ».

Quelle distance je peux parcourir au minimum et au maximum ?

Le trajet doit faire minimum 2 km et au maximum 80 km.

Quelles sont les conditions pour utiliser Klaxit ?

Vous devez être majeur, en possession d'un permis de conduire français valide (si vous êtes conducteur), vous engager à réellement effectuer le covoiturage.

Le Bonus Covoit', c'est quoi et comment l'obtenir ?

Tous les conducteurs qui réalisent leur premier covoiturage via une application de covoiturage obtiendront un bonus de 100 €. Une fois votre inscription enregistrée, votre 1er trajet en tant que conducteur valide et votre attestation signée (dans l'application), vous recevrez, sous 3 mois maximum, une carte cadeau de 25€ par mail à l'adresse enregistrée dans votre compte Klaxit. A l'issue de votre 10ème trajet, vous allez recevoir une nouvelle carte cadeau de 75€. Le code reçu vous permettra de commander une carte cadeau dans l'enseigne de votre choix ou d'offrir une carte cadeau à l'un de vos proches.

Suis-je bien assuré(e) pour covoiturer ?

Comme pour tout trajet en voiture, il est obligatoire pour vous, conducteur, d'avoir une assurance automobile en cours de validité. Pas besoin d'une assurance particulière, celle-ci couvre naturellement le trajet domicile-travail dans les garanties, même en cas de détour pour aller chercher un passager. Il est tout de même recommandé d'avertir son assureur qui pourra ainsi vérifier tous les termes du contrat et apprécier précisément les risques garantis.

Mon conducteur a annulé le trajet retour. Comment je rentre chez moi ?

En cas d'annulation du trajet retour par votre conducteur, Klaxit vous assure un retour chez vous avec "La Garantie Retour Maison MAIF".

Plus d'infos via ce lien :
<https://support.klaxit.com/hc/fr/articles/360016207959-La-garantie-retour-maison>

Quels sont les bénéfices pour l'environnement ?

Le transport est le secteur le plus polluant en France. A l'échelle du territoire de la CCRG, il représente 30% des émissions de gaz à effet de serre (donnée 2019). Le covoiturage est une solution alternative à l'utilisation individuelle de la voiture. Le pratiquer permet de réduire le nombre de voiture en circulation et donc de contribuer à la réduction des GES et à améliorer la qualité de l'air.

Suis-je imposable sur la rémunération de mes trajets ?

Vous êtes exonérés si le prix proposé n'excède pas les frais engagés et si les recettes générées sont inférieures à 305 €.

Les trajets en covoiturage sont-ils déductibles des impôts (frais réels) ?

En tant que conducteur, il n'y a aucun changement si vous déduisiez déjà des frais réels. En tant que passager, vous pouvez mentionner les frais de transport si cela est significatif.

Vous avez d'autres questions ?
Rendez-vous directement sur le site de Klaxit
<https://support.klaxit.com/hc/fr>
ou contactez-nous à infos@cc-guebwiller.fr



NUMÉROS UTILES

SAMU :	15
POLICE :	17
POMPIERS :	18
URGENCE PORTABLE :	112
GENDARMERIE :	03 89 28 02 10
BRIGADES VERTES :	03 89 74 84 04
SOUS-PRÉFECTURE :	03 89 37 09 12
PRESBYTERE « ISSENHEIM » :	03 89 76 82 50
GROUPE SCOLAIRE « LES ORCHIDÉES » :	03 89 76 05 55
HÔPITAL CIVIL DE GUEBWILLER :	03 89 74 78 00
URGENCE EDF :	08 10 33 31 68
CALEO URGENCE GAZ :	03 89 62 25 00
CALEO URGENCE EAU :	03 89 62 25 01
RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES : SOULTZ :	03 89 74 83 10
BUHL :	09 67 53 62 45
OFFICE DU TOURISME DE GUEBWILLER :	03 89 76 10 63

RÈGLEMENTATION DU STATIONNEMENT AU BOLLENBERG

Nous rappelons aux promeneurs que le stationnement est interdit au sommet du Bollenberg.

Un nouveau parking au bas du Bollenberg a été aménagé à cet effet. Seuls les véhicules des personnes à mobilité réduite ayant un macaron y sont autorisés.

Néanmoins une dépose minute est autorisée.

La brigade verte est vigilante à l'application de cette interdiction.

LES SERVICES

Transport :

COM COM BUS :03 89 62 56 10

Energie :

Espace info Énergie :06 83 03 89 22

Déchets :

Service environnement.....03 89 28 59 90

13 rue de l'électricité – 68502 GUEBWILLER

environnement@cc-guebwiller

Horaires : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Vendredi de 8h00 à 12h00

Collectes :

TRI SÉLECTIF : Jeudi des semaines paires uniquement

BIODÉCHETS : Lundi chaque semaine

ORDURES MÉNAGÈRES : Mercredi des semaines paires uniquement

DISTRIBUTION DES SACS DE TRI :

Le Jeudi 18 Janvier de 9h00 à 13h00 à la Mairie.

Pensez à emmener votre badge !

Rattrapage de collecte des biodéchets :

le samedi 30 décembre 2023

LISTE DES ASSOCIATIONS LOCALES

Amicale des Sapeurs Pompiers du SIVOM « ORZELL »

Monsieur Marc ACKERMANN

12 rue de l'Étang 68500 Orschwihr

06.89.15.31.17

Association Intercommunale des Sports et Loisirs (A.I.S.L.)

Gilbert KUBLER, président

21 b rue de l'Église 68500 Orschwihr

03.89.74.27.79 / 06.84.35.94.64

g.kubler@orange.fr

Philippe SIEGEL, président du Tir

26 rue Ostein 68500 Issenheim

06.35.93.78.21

aisl.tir@orange.fr

Association de Jumelage Orschwihr-Kerlouan

Jean-Claude GAERING, président

3 rue des Merles 68500 Orschwihr

06.86.89.57.86

Association des Donneurs de Sang

Virginie GRAPPE, présidente

26 rue des Saules 68500 Orschwihr

06.46.13.32.60

grappe.virginie@orange.fr

Association société d'Histoire C.O.D.A.M.

(Chercheurs d'Optants des Départements d'Alsace et de Moselle)

Jean-Luc ANGSELL, président

Jean-Claude GAERING, 3 rue des Merles 68500 Orschwihr

06.86.89.57.86

Chorale Ste-Cécile

Bernard SIMON, président

16 Place St Nicolas 68500 Orschwihr

03.89.62.11.10 / 06.45.46.45.84

Conseil de Fabrique

Alain GRAPPE, président

20 rue du Général de Gaulle 68500 Orschwihr

06.72.91.17.60

Gymnastique Volontaire

Patricia PATARD, présidente

7 rue Général de Gaulle 68500 Orschwihr

03.89.76.29.42

Musique « Echo du Bollenberg »

André LANGENFELD, président

77 Grand'Rue 68500 Orschwihr

03.89.76.04.11

Section Locale de l'UNC-UNCAFN

Robert HAEGELIN, président

5 Impasse Bel Air 68500 Orschwihr

03.89.76.03.04

Syndicat Viticole

Frédéric SCHMITT, président

19 rue de Soultzmatt 68500 Orschwihr

06.77.74.23.85

info@francoisschmitt.fr

Tennis Club du Bollenberg

Yannick STOEBER, président

2b, rue des Larrons 68500 Guebwiller

06.10.30.44.22

Ludothèque « L'école est finie »

Virginie WEIGEL, présidente

1 rue des mésanges 68500 Orschwihr

ecole-est-finie@laposte.net

Association APE Les Orchidées

Sophie MOLTES, présidente

14 rue du Heidelberg 68500 Orschwihr

06.86.27.96.88 apeorzell@gmail.com

Chœur des femmes de Bergholtz-Zell

Danièle FRANTZ, présidente

Gaby MURAGLIA, cheffe de chœur

14 rue de Ritzenthal 68570 Wintzfelden

06.23.15.32.80

bagichon@yahoo.fr

Association PHILAPOSTEL Haut-Rhin

Geneviève PEQUIGNOT, présidente

25 Grand'rue 68100 Mulhouse

06.74.33.38.13

Association « Juste un café » Promotion des arts scéniques

Audrey HEINRICH

06.70.88.25.31

CARMA Aéromodélisme

Dominique GRAPPE

28 rue des saules 68500 Orschwihr

06.23.30.23.88

Grappe.dominique@orange.fr

MAIRIE

11 RUE DE SOULTZMATT - 68500 ORSCHWIHR

Tél. : 03 89 76 95 07

Mail : mairie.orschwihr@orange.fr

Site internet : www.mairie-orschwihr.info

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h00 - 12h00

AGENCE POSTALE

4 place St Nicolas - 68500 ORSCHWIHR

Tél. : 03 89 83 01 57

Horaires :

Mardi à Vendredi de 13h00 à 15h15

Départ du courrier à 14h27

CABINET MÉDICAL

D^R Thomas BILLEY, médecin déconventionné

7 rue de centre - 68500 ORSCHWIHR

Secrétariat : 03 67 61 07 60

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30 - 12h00

14h00 - 18h00

Mercredi : 8h30 - 12h00

CCRG

Communauté de Communes de la Région de Guebwiller

1 rue des Malgré-Nous - BP 80114 - 68502 GUEBWILLER

Tél. : 03 89 62 12 34

Horaires :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Vendredi de 8h30 à 12h00

